

CONTRAT DE LICENCE LOGICIEL MICROSOFT AVEC LE FABRICANT D'ORDINATEURS OU L'INSTALLATEUR DE LOGICIELS

WINDOWS 8 PRO

Nous vous remercions d'avoir choisi un ordinateur sur lequel est préinstallé le logiciel Windows 8 Pro de Microsoft. Les présents termes du contrat de licence constituent un contrat entre vous et le fabricant de l'ordinateur ou l'installateur de logiciel qui distribue le logiciel Windows 8 Pro avec l'ordinateur. Le présent contrat décrit vos droits d'utilisation du logiciel Windows 8 Pro. Nous avons structuré le présent contrat en deux parties dans un souci de commodité. La première partie se présente sous forme de questions réponses, suivies par les Conditions Supplémentaires et la Garantie Limitée, plus détaillées. Vous devez lire l'ensemble du contrat, y compris les liens, car tous les termes sont importants et constituent ensemble le présent contrat, qui s'applique à vous. Vous pouvez consulter les termes liés en collant le lien concerné dans la fenêtre de votre navigateur une fois le logiciel en cours d'exécution. **Les Conditions Supplémentaires contiennent une clause d'arbitrage et une renonciation aux actions collectives, qui vous sont opposables. Si vous résidez aux États-Unis, ces clauses limitent vos droits et recours en cas de litige avec le fabricant, l'installateur ou Microsoft, et doivent donc être lues attentivement.**

En acceptant le présent contrat ou en utilisant le logiciel, vous acceptez tous ces termes et consentez à la transmission de certaines informations pendant l'activation du logiciel et l'utilisation des services Internet qui y sont associés. Si vous n'acceptez pas les termes du présent contrat et refusez de vous y conformer, vous n'avez pas le droit d'utiliser le logiciel ni ses fonctionnalités. Dans ce cas, vous pouvez contacter le fabricant ou l'installateur afin de connaître ses modalités de retour des marchandises, et retourner le logiciel ou l'ordinateur pour obtenir un remboursement ou un avoir. Vous devez vous conformer à ces modalités, qui peuvent exiger que vous retourniez le logiciel avec l'ordinateur sur lequel il est installé pour obtenir un remboursement ou un avoir.

Comment puis-je utiliser le logiciel ? Le logiciel n'est pas vendu mais concédé sous licence. En vertu du présent contrat, nous vous concédons le droit d'installer et d'exécuter cette copie unique du logiciel sur un seul ordinateur (l'ordinateur concédé sous licence), afin qu'il soit utilisé par une personne à la fois, mais uniquement sous réserve de votre conformité avec tous les termes du présent contrat. Le logiciel n'est pas concédé sous licence pour être utilisé comme logiciel serveur ni à des fins d'hébergement commercial. Par exemple, il ne peut être utilisé simultanément par plusieurs utilisateurs sur un réseau. Pour obtenir de plus amples informations concernant l'utilisation par plusieurs utilisateurs et la virtualisation, veuillez consulter les Conditions Supplémentaires.

Puis-je effectuer une copie de sauvegarde ? Vous êtes autorisé à effectuer une seule copie du logiciel à des fins de sauvegarde, et à utiliser cette copie de sauvegarde comme décrit ci-après.

Puis utiliser une version antérieure du logiciel ? Au lieu d'utiliser le logiciel Windows 8 Pro, vous êtes autorisé à utiliser une des versions antérieures suivantes : Windows 7 Professionnel ou Windows Vista Professionnel.

Le présent contrat s'applique à l'utilisation d'une version antérieure. Si la version antérieure comprend différents composants, tous les termes relatifs à ces composants figurant dans le contrat qui accompagne la version antérieure s'appliquent à leur utilisation. Ni le fabricant, ni l'installateur, ni Microsoft ne sont tenus de vous fournir des versions antérieures. Vous devez obtenir la version antérieure séparément. Vous pouvez à tout moment remplacer une version antérieure par Windows 8 Pro. Pour installer Windows 7 sur cet ordinateur, vous devez modifier les paramètres de façon à démarrer en mode BIOS hérité. Si vous omettez de modifier ces paramètres BIOS en mode UEFI avant d'installer Windows 8 Pro, vous pourrez installer Windows 8 Pro, mais les fonctionnalités de Windows 8 Pro suivantes ne pourront

pas fonctionner, car elles démarrent en mode UEFI.

- Démarrage sécurisé,
- Expérience de démarrage sans faille,
- Déverrouillage réseau pour BitLocker pour les ordinateurs dotés d'un Module de plateforme sécurisée (TPM) ; et
- Assistance eDrive.

Puis-je transférer le logiciel à un autre utilisateur ? Vous êtes autorisé à transférer le logiciel directement à un autre utilisateur, uniquement avec l'ordinateur concédé sous licence. Le transfert doit comprendre le logiciel, le justificatif d'achat et l'étiquette de certificat d'authenticité avec la clé de produit si elle est fournie avec l'ordinateur. Vous n'êtes pas autorisé à conserver des copies du logiciel ou toute version antérieure. Avant tout transfert autorisé, l'autre partie doit reconnaître que ce contrat s'applique au transfert et à l'utilisation du logiciel.

Comment fonctionne l'activation sur Internet ? La première fois que vous vous connectez à Internet en utilisant le logiciel, celui-ci contacte automatiquement Microsoft ou son affilié pour confirmer l'authenticité du logiciel et la licence associée à l'ordinateur concédé sous licence. Ce processus dit « d'activation » est destiné à identifier les modifications non autorisées des fonctions de concession ou d'activation du logiciel ainsi qu'à empêcher l'utilisation non autorisée du logiciel, aussi n'êtes-vous **pas autorisé à passer outre ni à contourner le processus d'activation.**

Le logiciel recueille-t-il des informations personnelles me concernant ? Si vous connectez votre ordinateur à Internet, certaines fonctionnalités du logiciel peuvent se connecter aux systèmes informatiques de Microsoft ou de prestataires de services afin d'envoyer ou de recevoir des informations, en ce compris des informations personnelles. Vous ne recevrez pas toujours une notification de connexion distincte. Si vous choisissez d'utiliser l'une quelconque de ces fonctionnalités, vous acceptez d'envoyer ou de recevoir de telles informations lorsque vous utilisez la fonctionnalité. Vous pouvez désactiver ou ne pas utiliser un grand nombre de ces fonctionnalités.

Quelle utilisation Microsoft fait-elle de vos informations ? Microsoft utilise les informations qu'elle collecte via les fonctionnalités du logiciel pour mettre à niveau ou réparer le logiciel, ou améliorer ses produits et services de toute autre manière. Dans certaines circonstances, Microsoft transmet également ces informations à des tiers. Par exemple, Microsoft transmet des rapports d'erreur aux fournisseurs de matériel et de logiciel concernés, afin qu'ils puissent utiliser ces informations pour améliorer les modalités de fonctionnement de leurs produits avec les produits Microsoft. Vous acceptez que Microsoft utilise et transmette ces informations selon les conditions décrites dans la Déclaration de Confidentialité de Microsoft, disponible à l'adresse go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=190175.

Quel est le champ d'application du présent contrat ? Le présent contrat, (y compris les termes du contrat de licence imprimés sur papier accompagnant le logiciel) s'applique au logiciel, au support sur lequel il vous est fourni (le cas échéant) ainsi qu'aux mises à jour, suppléments et services fournis par Microsoft pour le logiciel, à moins qu'ils ne soient soumis à d'autres termes. Il s'applique également aux applications Windows incluses dans Windows 8 Pro, distinctes des fonctionnalités du logiciel. Les termes du contrat de licence des applications standard figurant à l'adresse go.microsoft.com/fwlink/?linkid=246694 (Conditions d'Utilisation de Windows Store) régissent les applications préinstallées n'étant pas des applications Windows, à moins que ces applications soient soumises à d'autres termes.

L'utilisation du logiciel est-elle soumise à certaines restrictions ? Oui. Étant donné que le logiciel

n'est pas vendu mais concédé sous licence, le fabricant ou l'installateur et Microsoft se réservent tous les droits (y compris les droits de propriété intellectuelle) qui ne sont pas expressément concédés dans le présent contrat. En particulier, le présent contrat ne vous concède aucun droit, et vous vous interdisez de : utiliser ou virtualiser les fonctionnalités du logiciel séparément, publier, copier (à l'exception de la copie de sauvegarde autorisée), louer ou prêter le logiciel, transférer le logiciel (excepté dans la limite autorisée par le présent contrat), tenter de contourner les mesures de protection techniques contenues dans le logiciel ; reconstituer la logique du logiciel, le décompiler ou le désassembler, sauf dans la mesure où ces opérations seraient expressément autorisées par la réglementation en vigueur dans le lieu où vous vivez, nonobstant la présente interdiction. Si tel est le cas, vous pouvez procéder uniquement aux opérations autorisées par la législation qui vous est applicable. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les fonctionnalités Internet ou Microsoft Family Safety d'une quelconque manière pouvant interférer avec leur utilisation par une autre personne, ou essayer d'accéder à tout(e) service, donnée, compte ou réseau d'une manière non autorisée.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. Droits concédés par la licence et utilisation par plusieurs utilisateurs

a. Ordinateur. Dans le présent contrat, « ordinateur » fait référence à un système matériel (physique ou virtuel) doté d'un dispositif de stockage interne capable d'exécuter le logiciel. Une partition matérielle ou lame est considérée comme un ordinateur. Le logiciel est concédé sous licence pour être exécuté sur un maximum de deux processeurs sur l'ordinateur concédé sous licence.

b. Versions multiples. Le logiciel intègre des versions multiples (telles que les versions 32 bits et 64 bits), et vous êtes autorisé à installer une seule version à la fois. L'installation de la version 32 bits de Windows 8 Pro sur ce système nécessite une modification des paramètres BIOS en mode BIOS hérité. Si vous revenez à la version 64 bits de Windows 8 Pro, vous devrez reprendre les paramètres BIOS initiaux. Si vous omettez de modifier ces paramètres BIOS en revenant à la version 64 bits, les fonctionnalités de Windows 8 Pro suivantes ne pourront pas fonctionner car elles démarrent en mode UEFI.

- Démarrage sécurisé,
- Expérience de démarrage sans faille,
- Déverrouillage réseau pour Bitlocker pour l'ordinateur avec un Module de plateforme sécurisée (TPM) ; et
- Assistance eDrive.

Le retour au mode UEFI nécessite de reformater le disque dur. La totalité des données et paramètres personnels seront perdus. Il vous est fortement recommandé de sauvegarder vos données avant de revenir au mode UEFI.

c. Multiplexage ou concentration des connexions. Le matériel ou le logiciel que vous utilisez pour le multiplexage ou la concentration des connexions, ou pour la réduction du nombre de dispositifs ou d'utilisateurs accédant au logiciel ou l'utilisant, ne réduit pas le nombre de licences dont vous avez besoin. Vous pouvez utiliser ce matériel ou logiciel uniquement si vous disposez d'une licence pour chaque copie du logiciel que vous utilisez.

d. Connexion de dispositifs. Vous pouvez autoriser un nombre maximum de vingt (20) autres dispositifs à accéder au logiciel installé sur l'ordinateur concédé sous licence pour utiliser les services de fichiers, les services d'impression, les services internet (IIS), le partage de connexion Internet et les services de téléphonie installés sur l'ordinateur concédé sous licence. Vous pouvez autoriser un nombre quelconque

de dispositifs à accéder au logiciel installé sur l'ordinateur concédé sous licence pour synchroniser les données entre les dispositifs. Le présent article ne signifie toutefois pas que vous êtes en droit d'installer le logiciel ou d'utiliser sa fonctionnalité principale (autre que les fonctionnalités énumérées dans le présent article) sur l'un quelconque de ces autres dispositifs.

e. Client Hyper-V. Vous pouvez utiliser la technologie Client Hyper-V comprise dans le logiciel pour créer une instance virtuelle de ce logiciel ou d'un autre logiciel, mais uniquement si le logiciel pour lequel vous créez une instance virtuelle vous y autorise.

f. Utilisation dans un environnement virtualisé. Si vous utilisez un logiciel de virtualisation, y compris Client Hyper-V, pour créer un ou plusieurs ordinateurs virtuels sur un système matériel unique, chaque ordinateur virtuel est considéré, tout comme l'ordinateur physique, comme un ordinateur distinct pour les besoins du présent contrat. La présente licence vous autorise à installer une seule copie du logiciel sur un ordinateur, qu'il soit physique ou virtuel. Si vous souhaitez utiliser le logiciel sur plusieurs ordinateurs virtuels, vous devez obtenir des copies séparées du logiciel ainsi qu'une licence distincte pour chaque copie. Le contenu protégé par une technologie de gestion des droits numériques ou par une autre technologie de chiffrement de volume complet peut s'avérer moins sécurisé dans un environnement virtualisé.

g. Accès à distance. Le logiciel comprend les technologies de Bureau à distance et d'Assistance à distance, qui permettent d'accéder à distance, depuis d'autres dispositifs, aux logiciels ou aux applications installés sur l'ordinateur concédé sous licence.

- Bureau à distance. Le Bureau à distance ou toutes technologies similaires sont concédés sous licence pour un seul utilisateur qui accède à ce logiciel à partir d'un ordinateur local ou à distance. Dans le cadre du présent contrat, vous êtes le seul utilisateur détenteur de la licence. Vous pouvez accéder au logiciel exécuté sur cet ordinateur hôte concédé sous licence à partir d'un autre dispositif à l'aide du Bureau à distance. D'autres utilisateurs, un à la fois, peuvent accéder au logiciel concédé sous licence exécuté sur cet ordinateur hôte, à partir de tout dispositif utilisant le Bureau à distance, mais uniquement si le dispositif distant dispose d'une licence séparée pour exécuter une quelconque version de Windows 8 ou de Windows RT.

- Assistance à distance. Vous pouvez utiliser l'Assistance à distance ou des technologies similaires visant à partager une session active, sans obtenir de licences d'utilisation supplémentaires pour le logiciel pour partager une session active. L'Assistance à distance permet à un utilisateur de se connecter directement à l'ordinateur d'un autre utilisateur, généralement pour corriger des problèmes.

2. Arbitrage exécutoire et renonciation aux actions collectives

a. Application. Le présent article 2 s'applique à tout litige, **À L'EXCEPTION D'UN LITIGE RELATIF AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE VOUS APPARTENANT OU APPARTENANT AU FABRICANT, À L'INSTALLATEUR OU À NOS CONCÉDANTS**. Litige fait référence à tout(e) litige, action en justice ou autre différend entre vous et le fabricant ou l'installateur, ou entre vous et Microsoft, au sujet du logiciel (y compris son prix) ou du présent contrat, à titre contractuel ou délictuel, au titre de la garantie, d'une loi, réglementation, ordonnance ou en vertu de tout principe légal ou équitable. « Litige » aura le sens le plus large possible autorisé par la loi.

b. Notification de litige. En cas de litige, vous ou le fabricant ou l'installateur devez adresser à l'autre partie une Notification de Litige écrite, indiquant le nom, l'adresse et les coordonnées de contact de la partie signifiant cette notification, ainsi que les faits à l'origine du litige et la réparation demandée. Veuillez l'envoyer par courrier au fabricant ou à l'installateur, à l'attention du : LEGAL DEPARTMENT (SERVICE JURIDIQUE). Le fabricant ou l'installateur enverra une Notification de Litige à votre adresse

postale aux États-Unis, le cas échéant, ou à votre adresse électronique. Vous et le fabricant ou l'installateur devrez tenter de résoudre tout litige à l'amiable, dans les 60 jours suivant la date d'envoi de la Notification de Litige. À l'expiration du délai de 60 jours, vous ou le fabricant ou l'installateur pourrez entamer une procédure d'arbitrage.

c. Tribunal d'instance. Vous pouvez également soumettre tout litige au tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou du pays où est situé le siège du fabricant ou de l'installateur, si ce litige remplit toutes les conditions pour être réglé dans un tel tribunal. Vous pouvez avoir recours au tribunal d'instance que vous ayez ou non tenté préalablement de résoudre le litige à l'amiable.

d. Arbitrage exécutoire. **Si vous, le fabricant, l'installateur ou Microsoft êtes dans l'incapacité de résoudre tout litige à l'amiable ou auprès du tribunal d'instance, le litige sera soumis à une procédure d'arbitrage. Vous renoncez à votre droit de porter quelque litige que ce soit (ou de participer à quelque action en justice que ce soit en tant que partie ou membre d'une action collective) devant un tribunal où siège un juge ou jury.** Tous les litiges seront résolus par un arbitre neutre, dont la décision sera sans appel, à l'exception d'un droit d'appel restreint en vertu de la loi fédérale d'arbitrage (« Federal Arbitration Act »). Tout tribunal ayant compétence sur les parties pourra faire exécuter la sentence arbitrale.

e. Renonciation aux actions collectives. **Toute procédure visant à résoudre un litige auprès d'un tribunal sera engagée uniquement à titre individuel. Ni vous, ni le fabricant, l'installateur ou Microsoft ne tenterez de résoudre un litige dans le cadre d'une action collective, d'une action intentée par un particulier dans l'intérêt collectif (« private attorney general ») ou de toute autre procédure dans laquelle une partie agit ou se propose d'agir à titre représentatif. Aucun arbitrage ni aucune procédure ne saurait être associé(e) à un(e) autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à ces arbitrages ou procédures.**

f. Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera conduit par l'American Arbitration Association (« AAA ») en vertu de ses règles d'arbitrage commercial (« Commercial Arbitration Rules »). Si vous êtes un particulier et utilisez le logiciel à des fins personnelles ou dans le cadre familial, ou si la valeur du litige n'excède pas 75 000 USD, quel(le) que soit votre statut et votre utilisation du logiciel, les procédures de l'AAA pour les litiges des consommateurs (« AAA Supplementary Procedures for Consumer-Related Disputes ») s'appliqueront également. Pour entamer une procédure d'arbitrage, vous devez soumettre à l'AAA le formulaire de demande d'arbitrage intitulé « Commercial Arbitration Rules Demand for Arbitration ». Vous pouvez demander une audience téléphonique ou physique conformément aux règles de l'AAA. Pour tout litige portant sur une somme n'excédant pas 10 000 USD, l'audience aura lieu par téléphone, excepté si l'arbitre considère qu'une audience physique est justifiée. Pour plus d'informations, consultez le site adr.org ou appelez le 1-800-778-7879. Vous convenez d'entamer une procédure d'arbitrage uniquement dans votre lieu de résidence ou dans celui où se situe le siège du fabricant ou de l'installateur. Le fabricant ou l'installateur convient d'entamer une procédure d'arbitrage uniquement dans votre lieu de résidence. L'arbitre peut vous accorder les mêmes dommages et intérêts qu'un tribunal. L'arbitre peut rendre un jugement déclaratoire ou prononcer une injonction en votre faveur uniquement à titre individuel, et uniquement dans la mesure requise pour satisfaire à votre demande.

g. Honoraires et frais d'arbitrage.

- i. Litiges portant sur des sommes n'excédant pas 75 000 USD. Le fabricant ou l'installateur remboursera rapidement vos frais de dossier et règlera les honoraires ainsi que les frais de l'arbitre et de l'AAA. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite du fabricant ou de l'installateur faite avant la désignation de l'arbitre (« dernière offre écrite »), et si la décision rendue par l'arbitre (appelée « sentence ») vous accorde davantage que la dernière offre écrite, le fabricant ou l'installateur devra : (1) payer la somme la plus élevée entre la sentence et 1 000 USD ; (2) payer deux fois vos frais d'avocat d'un montant raisonnable, le cas

échéant ; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et frais des experts) raisonnablement encourus par votre avocat pour enquêter, établir et défendre votre demande d'arbitrage. L'arbitre fixera les montants.

- ii. Litiges portant sur des sommes supérieures à 75 000 USD. Les règles de l'AAA régissent le paiement des frais de dossier ainsi que les honoraires et frais de l'AAA et de l'arbitre.
- iii. Litiges portant sur tout autre montant. Pour toute procédure d'arbitrage que vous engagez, le fabricant ou l'installateur demandera le remboursement des honoraires ou frais de l'AAA ou de l'arbitre réglés par lui, ou encore de vos frais de dossier, uniquement si l'arbitre juge la procédure abusive ou indûment engagée. Pour toute procédure d'arbitrage engagée par le fabricant ou l'installateur, celui-ci règlera la totalité des frais de dossier ainsi que les frais et honoraires de l'AAA et de l'arbitre. Il ne vous réclamera pas le remboursement des honoraires ou frais de son avocat. Les frais et honoraires ne sont pas comptabilisés dans la somme sur laquelle porte le litige.

h. Les réclamations ou litiges doivent être déposés dans l'année. Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, toute réclamation ou tout litige dans le cadre du présent contrat auquel l'article 2 s'applique doit être déposé(e) dans l'année au tribunal d'instance (article 2.c) ou pour arbitrage (article 2.d). La période d'un an commence quand la réclamation ou le litige a pu être déposé pour la première fois. Si la réclamation ou le litige n'est pas déposé(e) dans l'année, il/elle est alors prescrit(e) de façon définitive.

i. Indépendance des clauses. Si la renonciation aux actions collectives de l'article 2.e s'avère illégale ou inapplicable à tout ou à des parties d'un litige, l'article 2 ne s'appliquera pas à ces parties. Ces parties seront alors disjointes et traitées dans une cour de justice, les parties restantes poursuivant la procédure d'arbitrage. Si une autre stipulation de l'article 2 s'avère illégale ou inapplicable, cette stipulation sera disjointe, le reste de l'article 2 demeurant valable et pleinement applicable.

j. Bénéficiaire tiers. Microsoft Corporation n'est pas une partie au présent contrat mais un bénéficiaire tiers du contrat conclu entre vous et le fabricant ou l'installateur, en vue de la résolution des litiges à l'amiable et par arbitrage. Si le litige est entre vous et Microsoft, Microsoft convient de faire tout ce que le fabricant ou l'installateur convient de faire en vertu de l'article 2, et vous convenez de faire à l'égard de Microsoft ce que l'article 2 vous impose de faire à l'égard du fabricant ou de l'installateur. Adressez une Notification de Litige à Microsoft Corporation (« Notice of Dispute with Microsoft to Microsoft Corporation »), à l'attention de : LCA ARBITRATION, One Microsoft Way, Redmond, WA 98052-6399. Vous pouvez entamer une procédure d'arbitrage ou une action en justice auprès d'un tribunal d'instance à l'encontre de Microsoft dans votre lieu de résidence ou dans le Comté de King, État de Washington, États-Unis.

3. CHOIX DU DROIT APPLICABLE

Les lois de l'État ou du pays dans lequel vous vivez régissent l'ensemble des réclamations et litiges dans le cadre du présent contrat, notamment les réclamations pour manquement aux termes du contrat, les réclamations fondées sur les lois locales en matière de protection des consommateurs, de concurrence déloyale, de garantie implicite, d'enrichissement injuste et de délits. Si vous avez acquis le logiciel dans un autre pays, les lois de ce pays s'appliquent. Le présent contrat décrit certains droits légaux. Vous pouvez bénéficier d'autres droits, y compris des droits des consommateurs, prévus par les lois de votre État ou pays. Vous pouvez également bénéficier de certains droits à l'égard de la partie auprès de laquelle vous avez acquis le logiciel. Le présent contrat ne modifie pas ces autres droits si les lois de votre État ou pays ne le permettent pas.

4. ACTIVATION

- a. Autres informations sur l'activation. Ce logiciel vous informe si la copie installée du logiciel bénéficie d'une licence appropriée. Pendant l'activation, le logiciel envoie des informations sur le logiciel et votre ordinateur à Microsoft. Ces informations incluent la version, la langue et la clé de produit du logiciel, l'adresse IP de l'ordinateur et des informations dérivées de la configuration matérielle de l'ordinateur. Pour plus d'informations sur l'activation, consultez le site : go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=190175. Si l'ordinateur concédé sous licence est connecté à Internet, le logiciel se connecte automatiquement à Microsoft pour être activé. Vous pouvez également activer le logiciel par Internet ou téléphone. Dans les deux cas, des frais de communication peuvent s'appliquer.
- b. Réactivation. Il est possible que vous deviez réactiver le logiciel si des modifications sont apportées à vos composants informatiques ou au logiciel.
- c. Échec de l'activation. Pendant l'activation ou la réactivation en ligne, si les fonctions de licence ou d'activation du logiciel sont déclarées contrefaites, sans licence appropriée ou incluent des modifications non autorisées, l'activation échouera et le logiciel tentera de se réparer en remplaçant tout logiciel Microsoft altéré par un logiciel Microsoft authentique. Le logiciel vous informe si la copie installée du logiciel ne bénéficie pas d'une licence appropriée ou contient des modifications non autorisées. En outre, vous pouvez recevoir des rappels pour acquérir une copie sous licence appropriée du logiciel. Vous ne pourrez peut-être pas obtenir certaines mises à jour ou mises à niveau auprès de Microsoft si votre copie du logiciel est déclarée sans licence appropriée.
- d. Personnalisation. Certaines des informations collectées pendant l'activation sont envoyées à Microsoft après l'activation afin de vous fournir des services personnalisés. Par exemple, des services tels que le Rapport d'erreurs Windows et Windows Store envoient certaines de ces informations afin de fournir des services personnalisés pour le type de matériel informatique qui exécute ce logiciel. De même, le service des comptes de Microsoft peut également envoyer certaines informations dans le but de faciliter la création de nouveaux comptes Microsoft. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=190175.

5.FONCTIONNALITÉS INTERNET ; CONFIDENTIALITÉ

Les fonctionnalités logicielles suivantes utilisent des protocoles Internet qui transmettent à Microsoft (ou ses fournisseurs ou prestataires de services) des données informatiques telles que votre adresse IP, le type de système d'exploitation, le navigateur, le nom et la version du logiciel que vous utilisez, ainsi que le code linguistique de l'ordinateur sur lequel vous avez installé le logiciel. Microsoft utilise ces informations pour mettre à votre disposition les fonctionnalités Internet, conformément à la Déclaration de Confidentialité de Windows 8, consultable sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=190175. Certaines de ces fonctionnalités Internet peuvent être fournies ultérieurement via Windows Update si, par exemple, vous faites l'acquisition d'une application qui repose sur l'un de ces services.

- a. Windows Update. Si vous utilisez le service Windows Update dans le logiciel, des mises à jour ou des téléchargements du service Windows Update peuvent occasionnellement être nécessaires au bon fonctionnement du service, et seront téléchargés et installés sans préavis.
- b. Technologie de gestion des droits numériques Windows. Certains propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows (WDRM) pour protéger leurs droits d'auteur et autres éléments de propriété intellectuelle, notamment en désactivant la capacité du logiciel à lire du contenu protégé en cas d'échec de WDRM. Vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences.
- c. Lecteur Windows Media. Lorsque vous utilisez le Lecteur Windows Media, il vérifie auprès de Microsoft les services de musique en ligne compatibles dans votre région et recherche de nouvelles versions du lecteur. Vous n'êtes autorisé à utiliser le Lecteur Windows Media que comme indiqué sur

le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=104605.

d. Windows Defender. Si Windows Defender est activé, il recherche sur votre ordinateur la présence de nombreux types de logiciels malveillants, y compris les virus, les vers informatiques, les robots, les rootkits, les logiciels espions, les logiciels de publicité ainsi que d'autres logiciels potentiellement indésirables. Si vous choisissez les paramètres de sécurité « recommandés » lorsque vous commencez à utiliser le logiciel pour la première fois, ces logiciels malveillants et autres logiciels potentiellement indésirables dont le niveau de dangerosité est « élevé » ou « grave » seront automatiquement supprimés. Cette suppression peut entraîner l'arrêt du fonctionnement d'un autre logiciel installé sur votre ordinateur ou la violation d'une licence d'utilisation de ce logiciel. Il est possible que des logiciels qui ne sont pas indésirables soient supprimés ou désactivés. Si vous utilisez Windows Defender et Windows Update, Windows Defender est régulièrement mis à jour par le biais de Windows Update.

e. Suppression de logiciels malveillants. Si vous utilisez Windows Update, au moins une fois par mois, le logiciel recherchera et supprimera de votre ordinateur les logiciels malveillants énumérés sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=241725. Une fois l'analyse terminée, un rapport contenant des informations spécifiques sur les logiciels malveillants détectés, les erreurs et d'autres informations relatives à votre ordinateur sera envoyé à Microsoft. Nous utilisons ces informations pour améliorer le logiciel et d'autres produits Microsoft. Vous pouvez désactiver la fonctionnalité de reporting du logiciel en suivant les instructions indiquées à l'adresse go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=241725.

f. Filtre SmartScreen. Si le filtre SmartScreen est activé, il compare les adresses des pages Web et les téléchargements que vous tentez de consulter avec une liste fréquemment mise à jour des pages Web et des téléchargements ayant été signalés à Microsoft comme dangereux ou suspects. SmartScreen vérifie également les programmes téléchargés que vous tentez d'exécuter en les comparant à une liste fréquemment mise à jour de programmes régulièrement téléchargés ou exécutés pour vous aider à prendre des décisions plus éclairées en termes de confiance. Pour plus d'informations, consultez la Déclaration de confidentialité d'Internet Explorer sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=239590. En activant SmartScreen dans Windows ou Internet Explorer, vous acceptez cette fonctionnalité et convenez d'utiliser uniquement le filtre SmartScreen en association avec Windows ou Internet Explorer. Vous n'avez pas le droit, que ce soit manuellement ou en activant ou en autorisant tout logiciel ou service, de copier, afficher, distribuer, collecter ni stocker des données fournies par le filtre SmartScreen.

g. Service Traversal de traduction d'adresses réseau (NAT) IPv6 (Teredo). À chaque démarrage de votre ordinateur concédé sous licence, le service Teredo tentera de localiser un service IP public version 6 (IPv6) sur Internet. Cela se produit automatiquement lorsque votre ordinateur concédé sous licence est connecté à un réseau public ou privé, mais pas sur des réseaux gérés tels que des domaines d'entreprise. Si vous utilisez un programme qui nécessite le service Teredo pour exploiter la connectivité IPv6, ou si vous configurez votre pare-feu pour toujours autoriser la connectivité IPv6, le service Teredo contactera régulièrement le service Teredo de Microsoft via Internet. Les seules informations transmises à Microsoft sont des données informatiques standard ainsi que le nom du service demandé (par exemple, teredo.ipv6.microsoft.com). Les informations transmises par Teredo à partir de votre ordinateur sont utilisées pour déterminer si votre ordinateur est connecté à Internet et peut localiser un service IPv6 public. Une fois le service localisé, les informations sont transmises pour maintenir une connexion au service IPv6.

h. Plug-and-Play et extensions Plug-and-Play. Votre ordinateur peut ne pas être équipé des pilotes nécessaires pour communiquer avec le matériel que vous connectez à votre ordinateur. Dans ce cas, la fonctionnalité de mise à jour du logiciel permet d'obtenir et d'installer le pilote approprié sur votre ordinateur. Cette fonctionnalité de mise à jour peut être désactivée par un administrateur.

i. Certificats numériques. Le logiciel utilise des certificats numériques qui confirment l'identité des utilisateurs Internet envoyant des informations cryptées selon la norme X.509 standard, pour signer de

manière numérique des fichiers et des macros et pour vérifier l'intégrité et l'origine du contenu de ces fichiers. Le logiciel peut extraire et mettre à jour les certificats, les listes de révocation de certificats et la liste des autorités de certification approuvées via Internet.

j. Reconnaissance du réseau. Cette fonction détermine si un système est connecté à un réseau par une surveillance passive du trafic réseau ou par des requêtes HTTP ou DNS actives. La requête ne transfère que des informations TCP/IP ou DNS standard à des fins d'acheminement. Vous pouvez désactiver la fonction de requête active par le biais d'un paramètre de registre.

k. Accélérateurs. Lorsque vous cliquez ou que vous pointez votre souris sur un Accélérateur dans Internet Explorer, les éléments suivants peuvent être envoyés au fournisseur de services applicable (qui peut ne pas être Microsoft) : le titre et l'adresse Internet ou l'URL complète de la page Web active, les données informatiques standard et tout contenu que vous avez sélectionné. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=239590.

l. Mise à jour des fournisseurs de services de recherche. Le logiciel télécharge sur votre ordinateur une mise à jour des données concernant les fournisseurs de services de recherche. Cette mise à jour actualise vos services de recherche avec les dernières fonctionnalités, telles que de nouvelles icônes ou suggestions de recherche. Bien qu'il s'agisse d'une mise à jour unique, le logiciel tentera de l'effectuer plusieurs fois si son téléchargement échoue. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=239590.

m. Cookies. Si vous choisissez d'utiliser des fonctionnalités en ligne du logiciel, telles que l'Aide et le Support en ligne, des cookies peuvent être installés. Pour apprendre comment bloquer, contrôler et supprimer les cookies, veuillez lire l'article les concernant dans la déclaration de confidentialité à l'adresse go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=74170

n. Windows Store. Outre les termes du présent contrat relatifs aux fonctionnalités Internet, vous ne pouvez utiliser Windows Store que conformément aux conditions disponibles sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=246694. Ces termes contiennent également des informations sur le service de notification Windows. Les applications Windows ou les applications préinstallées dans le menu Démarrer peuvent utiliser le service de notification Windows. Vous acceptez que Microsoft vous envoie des notifications selon les conditions décrites dans la Déclaration de confidentialité de Windows 8 et dans les Conditions d'utilisation de Windows Store.

6. APPLICATIONS WINDOWS

Les applications Windows (telles que les applications d'E-mail, de Messagerie, de Calendrier et de Contacts) sont des applications conçues par Microsoft, incluses dans Windows 8 Pro, et qui vous sont concédées sous licence en vertu du présent contrat. Vous pouvez accéder à chaque application Windows à partir de la mosaïque correspondante dans le menu Démarrer. Certaines applications Windows fournissent un point d'accès aux services en ligne, et l'utilisation de ces services est parfois régie par des termes et politiques de confidentialité distincts. Vous pouvez consulter ces termes et politiques en regardant les paramètres des applications. À moins que d'autres termes soient communiqués ou affichés dans les paramètres de l'application, vous acceptez que les services auxquels vous accédez à partir des applications Windows soient régis par le Contrat relatif aux Services Microsoft à l'adresse go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=246338, ou dans le cas des applications Windows qui accèdent aux services Xbox, à l'adresse xbox.com/legal/livetou_. Ces services peuvent être modifiés à tout moment. Les services peuvent ne pas être disponibles dans certains pays. Le fabricant de votre dispositif peut également distribuer des applications conçues par Microsoft et d'autres développeurs, qui feront l'objet de contrats de licence distincts. Vous pouvez décider de désinstaller une application Windows à tout moment et d'en réinstaller une en la téléchargeant à partir de Windows Store. Certaines applications Windows comportent de la publicité. Vous pouvez choisir de refuser la publicité personnalisée en visitant

choice.live.com.

7. PREUVE DE LICENCE (« PROOF OF LICENSE » OU « POL »)

Les éléments d'une licence valide incluent une clé de produit authentique, l'activation réussie du logiciel, une étiquette Windows telle que le Certificat d'Authenticité (« Certificate of Authenticity » ou « COA ») et la preuve d'achat du fournisseur de logiciels authentiques Microsoft. Une licence valide peut également comporter un fichier d'activation Windows installé sur le dispositif par votre fabricant. Un Certificat d'Authenticité ou une autre étiquette Windows doit être apposé(e) sur l'ordinateur, ou figurer sur l'emballage du fabricant ou de l'installateur ou sur les périphériques lors de l'achat. Une étiquette d'authenticité reçue séparément du dispositif ne constitue pas une preuve de licence.

Pour savoir si un logiciel Microsoft est authentique, consultez le site howtotell.com.

8. MISES À JOUR ET MISES À NIVEAU

Vous êtes autorisé à obtenir des mises à jour ou des mises à niveau du logiciel uniquement auprès de Microsoft ou de sources agréées. Vous ne pouvez peut-être pas obtenir certaines mises à jour ou mises à niveau auprès du fabricant ou de l'installateur si votre copie du logiciel est déclarée sans licence appropriée. Certaines mises à niveau, certains services d'assistance technique et autres services sont susceptibles de n'être offerts qu'aux utilisateurs de logiciels Microsoft authentiques. Pour plus d'informations sur les logiciels Windows authentiques, consultez le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=104612.

9. VERSIONS AUX DROITS LIMITÉS

Certaines versions du logiciel, telles que les logiciels portant la mention « Revente Interdite » et « Version Education » sont distribuées pour un usage limité. Vous ne pouvez pas vendre un logiciel portant la mention de Revente Interdite (« Not for Resale » ou « NFR ») et vous devez avoir la qualité d'« Utilisateur Éducation Autorisé » (« Qualified Educational User ») pour utiliser un logiciel portant la mention de Version Éducation (« Academic Edition » ou « AE. Pour en savoir plus sur les logiciels pour l'éducation ou savoir si vous avez la qualité d'« Utilisateur Éducation Autorisé » (« Qualified Educational User »), visitez microsoft.com/education ou contactez l'affilié Microsoft qui dessert votre pays pour plus d'informations.

10. POLICES, ICÔNES, IMAGES ET SONS

a. Polices. Pendant que le logiciel est en cours d'exécution, vous êtes autorisé à utiliser ses polices afin d'afficher et d'imprimer le contenu. Vous pouvez télécharger temporairement les polices sur une imprimante ou un autre dispositif de sortie pour imprimer du contenu, et incorporer les polices dans un contenu à condition de vous conformer aux restrictions relatives à l'incorporation des polices.

b. Icônes, images et sons. Pendant que le logiciel est en cours d'exécution, vous êtes autorisé à accéder à et à utiliser ses icônes, ses images, ses sons et ses données multimédias à partir de l'ordinateur concédé sous licence. Vous êtes autorisé à partager les images, sons et médias échantillons fournis avec le logiciel ou à les utiliser à toute autre fin.

11. .NET FRAMEWORK

Le logiciel inclut un ou plusieurs composants de .NET Framework, que vous pouvez utiliser pour conduire des tests d'évaluation interne conformément aux conditions stipulées sur le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=66406.

12. NORMES H.264/AVC ET MPEG-4 VISUAL ET NORMES VC-1 VIDEO

CE PRODUIT EST CONCÉDÉ SOUS LICENCE CONFORMÉMENT AUX LICENCES AVC, VC-1 ET MPEG-4 PART 2 VISUAL BREVETÉES POUR UN USAGE PERSONNEL ET NON COMMERCIAL PAR UN CONSOMMATEUR EN VUE (i) D'ENCODER UNE VIDÉO CONFORMÉMENT AUX NORMES CI-DESSUS (LES « NORMES VIDÉO ») ET/OU (ii) DE DÉCODER UNE VIDÉO AVC, VC-1 OU MPEG-4 PART 2 QUI A ÉTÉ ENCODÉE PAR UN UTILISATEUR ENGAGÉ DANS UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU QUI A ÉTÉ OBTENUE AUPRÈS D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO AUTORISÉ À FOURNIR CETTE VIDÉO. AUCUNE LICENCE NE POURRA ÊTRE ACCORDÉE OU ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE MPEG LA, L.L.C. VISITEZ LE SITE MPEGLA.COM.

13. ADOBE FLASH PLAYER

Le logiciel peut inclure une version d'Adobe Flash Player. Vous acceptez que votre utilisation d'Adobe Flash Player soit régie par les conditions de licence d'Adobe Systems Incorporated, disponibles sur le site go.microsoft.com/fwlink/?linkid=248532. Adobe et Flash sont soit des marques d'Adobe Systems Incorporated, soit des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

14. RESTRICTIONS GÉOGRAPHIQUES ET À L'EXPORTATION

Si l'utilisation du logiciel est limitée à une zone géographique donnée, vous ne pouvez activer ce logiciel que dans cette zone géographique. Vous devez également vous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d'exportation concernant le logiciel, qui contiennent des restrictions en matière de destinations, d'utilisateurs finaux et d'utilisation finale. Pour plus d'informations sur les restrictions géographiques et à l'exportation, consultez le site go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=141397 et microsoft.com/exporting (en anglais).

15. PROCÉDURES D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE REMBOURSEMENT

Pour le logiciel dans son ensemble, contactez le fabricant ou l'installateur pour connaître les options d'assistance technique. Référez-vous au numéro de support fourni avec le logiciel. Pour les mises à jour et suppléments obtenus directement auprès de Microsoft, Microsoft peut fournir des services d'assistance technique limités, tels que décrits sur le site support.microsoft.com/common/international.aspx. Si vous utilisez un logiciel dont la licence n'est pas valide, vous n'avez droit à aucun service d'assistance technique.

Si vous voulez obtenir un remboursement, contactez le fabricant ou l'installateur afin de connaître leurs modalités de retour des marchandises pour obtenir un remboursement ou un avoir. Vous devez vous conformer à ces modalités, qui peuvent exiger que vous retourniez le logiciel avec l'ordinateur sur lequel il est installé pour obtenir un remboursement.

16. INTÉGRALITÉ DES ACCORDS

Le présent contrat, (y compris les termes du contrat de licence imprimés sur papier ou d'autres termes pouvant accompagner les suppléments logiciels, mises à jour et services du fabricant, de l'installateur ou de Microsoft que vous utilisez), ainsi que les termes contenus dans les liens figurant dans le présent contrat, constituent l'intégralité des accords concernant le logiciel et lesdits suppléments, mises à jour et services (à moins que le fabricant, l'installateur ou Microsoft ne fournisse d'autres termes avec de tels suppléments, mises à jour ou services). Vous pouvez consulter les termes du présent contrat après l'exécution de votre logiciel à l'adresse microsoft.com/about/legal/en/us/intellectualproperty/useterms/default.aspx ou en suivant les instructions

figurant sous l'onglet Action Center – Windows Activation du logiciel. Vous pouvez également consulter ces termes à partir de l'un quelconque des liens figurant dans le présent contrat après l'exécution de votre logiciel, en tapant les URL dans la barre d'adresses de votre navigateur, et vous vous engagez à procéder de la sorte. Vous vous engagez, pour chaque service ou application régi(e) par le présent contrat et les termes spécifiques indiqués dans les liens contenus dans le présent contrat, de lire les termes applicables à ce service avant de l'utiliser. Vous reconnaissez qu'en utilisant ce service, vous ratifiez le présent contrat et les liens. Le présent contrat contient également des liens purement informatifs. Les liens contenant des termes qui vous lient sont :

- go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=190175 (Déclaration de confidentialité de Windows 8)
- go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=104605 (Lecteur Windows Media)
- go.microsoft.com/fwlink/?linkid=246694 (Conditions d'utilisation de Windows Store)
- go.microsoft.com/fwlink/?LinkID=246338 (Contrat de Services Microsoft)
- xbox.com/legal/livetou (Conditions d'utilisation de Xbox Live)
- go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=66406 (Termes du Contrat de Licence .NET Framework)
- go.microsoft.com/fwlink/?linkid=248532 (Termes du Contrat de Licence Adobe Flash Player)

GARANTIE LIMITÉE

Existe-t-il une GARANTIE LIMITÉE pour le logiciel ? Oui. Le fabricant ou l'installateur garantit que le logiciel valablement acquis sous licence fonctionnera, pour l'essentiel, tel que décrit dans la documentation de Microsoft qui accompagne le logiciel. Si vous obtenez des mises à jour ou des suppléments directement de Microsoft, ils seront couverts par la présente garantie limitée de 90 jours fournie par Microsoft, et non par le fabricant ou l'installateur. Cette garantie limitée ne couvre pas les problèmes que vous provoquez, qui surviennent si vous ne respectez pas nos instructions ou qui sont le résultat de tout autre événement échappant au contrôle raisonnable du fabricant, de l'installateur ou de Microsoft. Cette garantie limitée débute lorsque le premier utilisateur de la copie du logiciel achète cette copie, et dure 90 jours. Les suppléments, les mises à jour ou le logiciel de remplacement que vous êtes susceptibles de recevoir du fabricant, de l'installateur ou de Microsoft au cours de cette période de 90 jours sont également couverts, mais uniquement pendant la durée de la garantie restant à courir sur cette période ou pendant trente (30) jours, la période la plus longue étant applicable. Le transfert du logiciel ne prolongera pas la durée de cette garantie limitée. Le fabricant ou l'installateur et Microsoft n'accordent aucune autre garantie expresse ni aucune condition. Le fabricant ou l'installateur et **Microsoft excluent toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou d'absence de contrefaçon. Si la législation de votre pays n'autorise pas l'exclusion de garanties implicites, toutes les garanties implicites ne durent que jusqu'au terme de la présente garantie limitée et sont limitées dans la mesure autorisée par la législation locale. Si votre législation locale exige une durée de garantie limitée plus longue, en dépit du présent contrat, cette durée plus longue sera applicable, mais vous n'aurez pour seuls recours que ceux décrits dans le présent contrat.**

Que se passe-t-il en cas de rupture de garantie par le fabricant, l'installateur ou Microsoft ? En cas de rupture de la garantie limitée par le fabricant ou l'installateur, **le fabricant ou l'installateur pourra, à sa convenance, soit (i) réparer ou remplacer gratuitement le logiciel, soit (ii) accepter le retour du/des produit(s) contre remboursement du montant payé, le cas échéant. Le fabricant ou l'installateur (ou Microsoft si vous avez acquis le logiciel/produit directement auprès de Microsoft) peut également réparer ou remplacer les suppléments, les mises à jour et le logiciel de remplacement ou rembourser le montant que vous avez payé pour ces éléments, le cas échéant. Ces recours sont les seuls dont vous disposez en cas de rupture de la présente garantie limitée.** Contactez le fabricant ou l'installateur pour savoir comment obtenir un service entrant dans le cadre de la garantie du logiciel. Pour obtenir un remboursement, vous devez fournir un exemplaire de votre preuve d'achat et vous conformer aux modalités de retour des marchandises du fabricant ou de l'installateur. L'étiquette de certificat d'authenticité d'origine avec la clé de produit doit rester apposée sur l'ordinateur si elle est fournie avec ce dernier.

Que se passe-t-il en cas de violation d'une partie quelconque du présent contrat par le fabricant, l'installateur ou Microsoft ? **Hormis le remboursement pouvant être obtenu du fabricant, de l'installateur ou de Microsoft, vous ne pouvez prétendre à aucune indemnisation pour les autres dommages, y compris les dommages directs, indirects, les pertes de bénéfices, les dommages spéciaux, accessoires ou incidents.** Les exclusions et limitations de dommages du présent contrat s'appliquent également même si la réparation, le remplacement ou le remboursement du logiciel ne compense pas intégralement tout préjudice subi ou si le fabricant, l'installateur ou Microsoft connaissait ou aurait dû connaître l'éventualité d'un tel dommage. Certains États et pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages incidents, indirects ou autres, de sorte que ces limitations ou exclusions peuvent ne pas vous être

applicables. **Si la législation locale vous autorise à réclamer d'autres dommages auprès du fabricant, de l'installateur ou de Microsoft, même si le présent contrat ne l'autorise pas, vous ne pouvez pas obtenir davantage que le montant que vous avez payé pour le logiciel.**

EULAID:Win_RM_3_PS_O_fr-fr